



TORTURE, PEINES OU TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU ÉGRADANT

Un écolier de 12 ans torturé par un agent de service de renseignement a Nyanza, commune Nyanza de la province de Burunga

En date du 15 juillet 2025, un grave incident s'est produit au centre urbain de Kabondo, dans la commune de Nyanza, province de Burunga. En effet, un élève de 12 ans, du nom de Steve, a été victime de coups et blessures volontaires infligés publiquement par Janvier, agent du Service national de renseignement (SNR) affecté à la zone de Nyanza.

Les faits se sont déroulés lorsqu'il a été demandé à l'enfant d'aller acheter un article dans une boutique, une commande passée par l'agent Janvier lui-même. L'élève n'ayant pu trouver l'article demandé pour des raisons indépendantes de sa volonté a été, à son retour, violemment agressé physiquement par cet agent. Pire encore, l'enfant a été emmené de force au cachot, où il a été illégalement détenu pendant plusieurs heures.

Cet acte a suscité l'indignation de la population locale, qui y voit une illustration alarmante d'un régime fondé sur la force, la peur, la répression et le mépris des droits humains fondamentaux. Les habitants dénoncent des pratiques abusives qui rappellent l'impunité dont jouissent certains représentants des services de sécurité, au détriment de la dignité des citoyens, y compris des enfants.

Des voix commencent à s'élever pour demander l'ouverture d'une enquête indépendante, ainsi que des sanctions exemplaires contre l'auteur des faits. Des organisations locales de défense des droits de l'enfant appellent également les autorités à garantir la sécurité et la protection des mineurs contre toute forme de violence, y compris venant d'agents de l'État.

Des mauvais traitements à l'encontre des éleveurs de vaches en Commune Ngozi de la Province de Butanyerera.

Les éleveurs amenant leur lait en ville de Ngozi sont menacés par des imbonerakure propriétaires du centre de collecte de lait de gabiro réunis au sein de la coopérative Terimbere Mworozzi". Selon ces éleveurs, ils sont arrêtés en cours de route par ces

imbonerakure à la tête desquels se trouve un certain Libani. Leurs quantités de lait et vélos sont saisis par ces jeunes du parti au pouvoir, les obligeant à vendre le lait à cette coopérative de collecte de lait à un prix non négocié.

Le cas le plus récent est celui de mercredi 16 juillet 2025. Un certain Barihinyuza Jean marie de la zone Mivo commune Ngozi a été malmené par Libani et autres. Il avait une vingtaine de litres de lait dans de petits bidons de 5 litres qu'il amenait dans différents ménages de Ngozi pour les enfants. Ce lait a été saisi et son vélo jusqu'à 16 h. Très fâché par cette injustice, il a crié au secours jusqu'à ce que ce Libani soit appelé par ses collègues qui lui indiquent qu'il y a du désordre. Barihinyuza réclamait de l'argent pour payer ce lait déjà en mauvais état. On lui a fait entrer dans la maison abritant cette coopérative pendant un bon bout de temps d'après ceux qui sont restés là. Selon ces personnes qui ont assisté à la scène, on l'a terrorisé et a été sommé de rentrer tout droit sans parler à personne ce qui s'est passé dans la maison. Visiblement très paniqué, il est parti avec son vélo. Mais il avait dénoncé l'adhésion par force dans la coopérative. Il n'a pas aussi manqué de dénoncer la somme de trente mille francs exigés sans quittance pour avoir son vélo saisi.

Un commerçant torturé en commune Bururi, province Burunga

En date du 30 juillet 2025 vers 19 heures, Charles Niyomwungere, un commerçant âgé de 32 ans œuvrant au chef-lieu de la commune Bururi province Burunga, originaire de la colline Gitwaro (ancienne commune de Vyanda) commune Bururi qui habite actuellement au quartier Gisuru a été tabassé par le caporal de police Déo Niyomwungere alias Mwarabu A T du lieutenant-colonel de police Mazuru commissaire adjoint du commissaire des communes Bururi et Matana. Selon ce jeune homme, cela s'est déroulée à l'ancien parking des véhicules assurant le transport en commun. Alors qu'il comptait l'argent dans son véhicule, ce policier a sauté sur lui et a volé une somme de 2.600.000 Fra burundais qu'il allait déposer sur son compte ouvert à la COPEC Bururi. Agonisant, la victime a été évacuée à l'hôpital régional de Bururi par un motard connu sous le sobriquet de Wandani qui confirme avoir suivi une partie de la scène. Charles est en train de subir des soins médicaux à cet hôpital. Au moment où le présumé auteur a été même dénoncé par ce motard, mais n'a pas inquiété. Sa famille demande que justice soit faite.